

<https://www.paris-normandie.fr/id484890/article/2024-01-17/adolescente-agressee-au-havr...>

Par Allison Blomme

5 min read

Adolescente agressée au Havre : une cinquième mineure mise en cause et placée en centre éducatif fermé

Alors que quatre mineures avaient été placées en garde à vue le lundi 15 janvier 2024, une cinquième s'est présentée au commissariat du Havre mardi 16 janvier pour l'agression filmée d'une adolescente. Elle a été placée en centre éducatif fermé, ce mercredi 17 janvier.



La vidéo de l'agression de l'adolescente avait été partagée le 12 janvier 2024 sur les réseaux sociaux, notamment TikTok - Paris Normandie



Par Allison Blomme

Publié: 17 Janvier 2024 à 18h39 Temps de lecture: 1 min

Elles ont fait le tour de la toile : des images d'une adolescente insultée et violentée ont été partagées sur les réseaux sociaux, vendredi 12 janvier 2024. Les faits se sont produits au Havre, le mardi 9 janvier en fin d'après-midi. La jeune fille rentrait chez elle quand elle a été victime de cette agression filmée. Une enquête avait aussitôt été ouverte par le Parquet du Havre.

Veuillez fermer la vidéo flottante pour reprendre la lecture ici.

Une cinquième adolescente interpellée

Quatre mineures avaient été interpellées et placées en garde à vue, ce lundi 15 janvier. Selon le procureur de la République, Bruno Dieudonné, elle s'est terminée ce mercredi 17 janvier. Elles sont poursuivies pour violence en réunion, menace de mort, captation d'images présentant un caractère pornographique de mineur et leur diffusion. Toutes reconnaissent les faits. Le mobile de l'agression reste vague, informe le procureur.

Une cinquième a été déférée ce même matin. Elle s'est présentée spontanément au commissariat de police du Havre, accompagnée de sa mère, le mardi 16 janvier. La jeune fille âgée de 16 ans est passée devant le juge des libertés et de la détention dans l'après-midi, les magistrats ayant requis la détention provisoire. Elle a été placée en centre éducatif fermé, jusqu'à son audience de jugement, fixée le 13 février. Les quatre adolescentes ont quant à elles comparu devant le juge des enfants dans l'après-midi et ont été placées sous contrôle judiciaire.

Generated with Reader Mode